

Mode de fonctionnement du gouvernement

Une introduction aux mécanismes gouvernementaux

Cet atelier offre un portrait exhaustif du gouvernement, notamment en ce qui concerne des sujets tels que les mécanismes gouvernementaux, la politique, l'établissement des processus, de la réglementation, la fonction de contrôleur et la reddition des comptes.

Durée : 3 jours

Toute personne peut bénéficier de cet atelier:

- Les fonctionnaires ayant de l'expérience seront initiés aux lois fondamentales qui façonnent la politique gouvernementale et ils consolideront leurs connaissances des mécanismes gouvernementaux.
- Les fonctionnaires nouvellement embauchés seront quant à eux initiés aux processus de base régissant le gouvernement.
- Les personnes qui n'œuvrent pas au sein de la fonction publique, par exemple les employés du secteur privé ou à but non lucratif, pourront comprendre ce qui motive le gouvernement.

Contenu d'apprentissage

- La Constitution et la Charte des droits et libertés;
- Principaux actes législatifs régissant le gouvernement, tels que la Loi sur la gestion des finances publiques;
- Directives du Cabinet sur l'activité législative et sur la rationalisation de la réglementation;
- Structure du gouvernement : Cabinet, parlement et magistrature;
- Planification centrale et mémoires au Cabinet;
- Processus parlementaire au titre des projets de loi et des prévisions budgétaires et processus d'approbation réglementaire.

Profil de l'instructeur: Ian Hornby

Depuis 1996, Ian Hornby offre des formations qui connaissent du succès aux membres du gouvernement fédéral. Les ateliers de formation proposés ont tous été étudiés, conçus et présentés exclusivement par Ian Hornby.

En plus de la formation, Ian s'occupe en tout temps d'au moins un dossier stratégique, à titre de consultant. C'est pourquoi ses ateliers sont les meilleurs et demeurent actuels en ce qui concerne les tendances en matière de gouvernance. Comparés à bon nombre d'autres ateliers offerts sur le marché, ces ateliers sont axés sur la pratique plutôt que sur la théorie.

Ian est titulaire d'un baccalauréat de l'Université Carleton, reçu en 1978 et d'une maîtrise de l'Université Harvard obtenue en 1984. Il a suivi sa formation de concepteur et de fournisseur de cours chez Friesen, Kaye, and Associates.

Témoignages de participants

- « *Ayant travaillé durant 14 ans en tant que fonctionnaire du gouvernement, j'ai trouvé que ce cours permettait d'avoir une vue d'ensemble.* »
- « *En tant que nouvel employé du gouvernement, j'ai trouvé ce cours fort instructif et édifiant.* »
- « *...un excellent cours, bien organisé et très instructif.* »

Jour 1**Pouvoirs :**

- La Constitution et la Charte
- Loi sur la gestion des finances publiques
- Loi sur l'accès à l'information
- Loi sur la protection des renseignements personnels
- Loi sur les langues officielles
- Loi sur les textes réglementaires
- Directive du Cabinet sur l'activité législative
- Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation

Jour 2**Structures gouvernementales du Parlement**

- Organe exécutif
- Premier ministre et Cabinet

Organismes centraux : Tribunaux**Jour 3****Processus exécutif**

- Mémoires au cabinet, planification centrale et formulation des politiques à des fins de présentation au Conseil du Trésor
- Fonction de contrôleur
- Reddition des comptes

Processus parlementaire

- Adoption des projets de loi
- Finances parlementaires

Processus réglementaire